



2019/001

PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCEL SUR SEILLE

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2019.

Le Conseil Municipal a été convoqué le 18 février 2019 pour la séance du 26 février à 20h00 en séance ordinaire, par Alain CHANE, le Maire.

ORDRE DU JOUR :

- 01-2019 Acquisition de parcelles de terrain
- 02-2019 Approbation projet réserve incendie rue de l'Ancienne Gare

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt six février à vingt heures les membres du conseil municipal de la commune de Moncel sur Seille se sont réunis sur la convocation du Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Messieurs et Mesdames : Alain CHANÉ, Yves BERNARDI, Ernest BOUR, Christine DUMAY, Mireille PICARDAT, Aldo IANNI, Jean-Marc LESCURE,

Absents excusés: Nicolas PERRIN donne procuration à monsieur Alain CHANE
Madame Delphine GRECO donne procuration à madame Christine DUMAY.

Absent : Monsieur Gérard ROIBIER

Monsieur le maire ouvre la séance et demande si le compte rendu du conseil municipal du 11 décembre fait l'objet d'observations. Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est adopté.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, pris au sein du conseil municipal ; ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Jean-Marc LESCURE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

3.1 Acquisition

01-Acquisition de parcelles de terrain

séance du 26 février 2019



Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir les parcelles AC 98, AC 99 et AC 100 situées au lieu dit "La Croix" appartenant à Madame MARTIN pour une superficie totale de 30 ares et 90 ca.

L'acquisition de ces terrains permettrait de valoriser l'entrée du village en recréant des Vignes.

Ces terrains sont situées en zone naturelle N5 et le resteront dans le cadre du PLUi.

Vu le courrier de Madame MARTIN reçu le 15 novembre 2018 autorisant monsieur le Maire à acquérir ses parcelles AC 98, AC 99 et AC 100 au nom de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité

- **Donne** un avis favorable à l'acquisition des parcelles cadastrées AC 98, AC 99 et AC 100 pour un montant de 1 500.00 euros plus les frais de notaire.
- **Dit** que les frais correspondants à cet achat seront supportés par le budget communal,
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

7.5 Subventions

02-2019 Approbation projet réserve incendie rue de l'Ancienne Gare

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Défense incendie rue de l'Ancienne Gare est insuffisante.

Dans le cadre de la poursuite de la défense incendie, il est proposé l'aménagement d'une réserve incendie près de la salle polyvalente.

Le coût prévisionnel pour la mise en place d'une réserve incendie de 120 m³ souple s'élève à 14 762.00euros HT.

Cette opération est éligible à une aide du Département de Meurthe-et-Moselle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le programme annuel communal concernant la réserve incendie
- **Décide** d'inscrire les crédits nécessaires dans le budget 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Département.

Divers

- **une demande d'autorisation d'urbanisme a été formulée par Monsieur Marc NASSAU pour son activité d'auto entrepreneur sur la commune, aucune objection n'a été émise pour ce projet si les conditions sont respectées.**
- **Afin de compléter la sécurité rue de Lorraine pour le passage des enfants Qui se rendent au bus ou à la cantine, des panneaux de sécurité vont être achetés, plusieurs devis ont été demandés.**
- **Le conseil municipal réaffirme sa volonté de garder l'école au village.**



2019/003

- Afin de compléter les équipements de la cuisine de la salle polyvalente, la commune va acquérir un four.

	Objet
01-2019	Acquisition de parcelles de terrain
02-2019	Approbation du projet réserve incendie rue de l'Ancienne Gare



2019/004

SIGNATURES

Alain CHANE. Le maire

Jean-Marc LESCURE

Yves BERNARDI

Aldo IANNI

Ernest BOUR

Nicolas PERRIN

Mireille PICARDAT

Christine DUMAY

Delphine GRECO DECAVELE

Gérard ROIBIER